

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

Valérie Néouze

Sous la direction d'Isabelle Kratz
Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle

2000



M 2000 DCB ST 29

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

Valérie Néouze

Sous la direction d'Isabelle Kratz

Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle

2000



REMERCIEMENTS

Qu'il me soit ici permis de remercier l'ensemble du personnel de la Bibliothèque centrale pour son accueil et sa disponibilité tout au long de ces trois mois de stage. Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Françoise Serre, conservateur des imprimés anciens et responsable du service du Patrimoine ainsi que Madame Pascale Heurtel, conservateur des manuscrits, pour l'attention quotidienne et la confiance qu'elles m'ont accordées en m'associant à l'ensemble de leurs activités. Qu'elles trouvent ici toute l'expression de ma gratitude. Je remercie enfin Madame Isabelle Kratz, responsable de ce stage, et Madame Monique Ducreux, directrice de l'établissement, de m'avoir accueillie dans la bibliothèque.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	2
1.1. HISTORIQUE DU MUSEUM ET DE LA BIBLIOTHÈQUE	2
1.2. LE MUSEUM	3
1.3. LE RÉSEAU DOCUMENTAIRE DU MUSEUM	4
1.3.1. Présentation du réseau documentaire.....	4
1.3.2. Forces et faiblesses de ce réseau	5
1.4. LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU MUSÉUM	7
1.4.1. Statuts et missions	7
1.4.2. Bâtiments et espaces publics.....	10
1.4.3. Les collections.....	11
1.4.4. Organisation des services.....	12
1.4.5. Perspectives et enjeux.....	15
2. LE DÉROULEMENT DU STAGE	17
2.1. VISITE DES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE	17
2.2. LE SERVICE DU PATRIMOINE.....	18
2.2.1. Suivi des dossiers en cours	18
2.2.2. Les acquisitions pour le fonds ancien.....	19
2.2.3. Réflexion sur la conservation.....	19
2.2.4. La valorisation du fonds.....	20
2.2.5. Deux missions particulières	22
2.3. INTÉGRATION À UNE ÉQUIPE.....	23
2.3.1. Participation aux réunions.....	23
2.3.2. Participation au service public	23
CONCLUSION	25
ANNEXE 1: Liste des bibliothèques du réseau documentaire du Muséum	I
ANNEXE 2: Budget prévisionnel 2000 : crédits	III
ANNEXE 3: Organigramme	IV

INTRODUCTION

Le choix de la Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle comme lieu de stage me fut dicté par les spécificités nombreuses de cet établissement, propres à apporter des réponses à diverses questions que je me posais. Bibliothèque de grand établissement, elle entretient des liens très étroits avec le Muséum dont elle sert ou partage les trois missions principales : la recherche, l'enrichissement et la conservation des collections ainsi que la diffusion du savoir auprès de tous les publics. Spécialisée dans les sciences de la Nature, elle offre tous les aspects d'une bibliothèque publique de recherche destinée à un public de chercheurs et d'étudiants de haut niveau mais tournée également vers le grand public qu'elle accueille au sein d'une Médiathèque. Politique documentaire ciblée, en collaboration ponctuelle avec les chercheurs du Muséum, développement de services spécifiques offerts à ces mêmes chercheurs..., la Bibliothèque centrale se présente comme un lieu d'apprentissage et d'observation idéal pour ce type de bibliothèque.

De plus, l'histoire prestigieuse de cette Bibliothèque, qui tire son origine des premières collections documentaires du Jardin du Roi, explique l'existence d'un fonds ancien d'une ampleur et d'une qualité exceptionnelle. La vocation patrimoniale de cette Bibliothèque introduit dès lors une seconde dimension dans cet établissement, source de renseignements sur un autre aspect de la profession. Cette double spécificité de la Bibliothèque centrale du Muséum la désignait donc comme un lieu de stage riche d'enseignement.

Le déroulement de ce stage, du 4 septembre au 24 novembre 2000, a bénéficié de surcroît d'une période de forte activité au sein de la Bibliothèque engagée dans de nombreux projets : exposition au sein de la Médiathèque, poursuite de l'informatisation du réseau documentaire, mise en route d'un vaste projet intitulé « Grand Chantier des Collections », autant de circonstances qui permirent à ce stage de remplir concrètement ses objectifs.

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1. HISTORIQUE DU MUSEUM ET DE LA BIBLIOTHEQUE

En 1626, Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, créait le Jardin royal des Plantes Médicinales, lieu de culture et de conservation des plantes nécessaires à la formation des droguistes et pharmaciens d'une part, lieu de formation à leur utilisation pour les futurs médecins d'autre part. Onze ans plus tard, un édit du parlement de Paris entérinait cette fondation, marquant ainsi officiellement la naissance d'une des plus anciennes institutions scientifiques de la France.

D'inspiration médicale à l'origine, cet établissement, devenu Jardin royal des plantes puis Jardin du Roi, élargit bientôt le champ de son activité pour s'intéresser d'une manière plus générale aux sciences de la Nature, que les savants de l'époque s'attachèrent à illustrer à l'aide des multiples spécimens rapportés des voyages d'exploration. Cette évolution fut également perceptible dans la transformation, rendue officielle en 1729, du « droguier¹ » originel en « Cabinet d'histoire naturelle ». Outre les différents spécimens des trois règnes de la Nature, ce cabinet rassemblait les fonds d'ouvrages que médecins et savants du Jardin du Roi avaient acquis sur ces domaines. C'est dans ce cabinet que se situe précisément l'origine de la Bibliothèque.

Si les débuts de cette bibliothèque au sein du cabinet d'histoire naturelle fut un peu empirique, enrichie au gré des goûts et de l'intérêt des savants du Jardin du Roi, elle prit véritablement son essor au moment de la Révolution. Le décret de la Convention du 10 juin 1793, qui transformait le Jardin royal en Muséum d'Histoire Naturelle, annonçait en effet, dans son titre III, la création d'une Bibliothèque au sein de ce Muséum. Chargée de rassembler les ouvrages de sciences naturelles, elle s'enrichit rapidement des livres confisqués dans les bibliothèques des congrégations religieuses et d'émigrés, et des doubles de la Bibliothèque royale devenue

¹ Lieu où étaient conservées les plantes aux vertus médicinales destinées à la formation des droguistes et pharmaciens.

Bibliothèque Nationale, qui vinrent s'ajouter au noyau initial datant du Jardin du Roi. La garde de la prestigieuse collection des Vélins du Roi lui fut également confiée.

Demeurant intimement liée au Muséum dont elle partageait les domaines de prédilection, la Bibliothèque s'assura donc à la Révolution une position prééminente dans le domaine des sciences naturelles qu'elle conserva tout au long du XIX^{ème} siècle et jusqu'à nos jours, par une politique active d'acquisitions, d'échanges, de dons. Elle tient aujourd'hui une place prépondérante parmi les bibliothèques spécialisées dans les sciences de la Nature, en France comme à l'étranger, grâce à la richesse de son fonds patrimonial d'une part, à une politique documentaire ciblée destinée à servir la recherche d'autre part.

1.2. LE MUSEUM

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dépendant du Ministère de l'Education Nationale, Enseignement supérieur et Recherche et du Ministère de l'Environnement, qui occupe une place unique et indispensable dans le paysage scientifique français. Centre de diffusion du savoir dans le domaine des sciences de la Nature, il offre au grand public et à la communauté scientifique des collections patrimoniales de grande valeur exposées dans la Grande Galerie de l'Evolution et dans la Galerie des Cristaux Géants, collections qui le placent parmi les plus importants Muséums d'Histoire Naturelle du monde. Multisite, il regroupe, outre le Jardin des Plantes et le Parc zoologique de Vincennes, 16 implantations dans différentes régions qui lui assurent une assise nationale. Centre de recherche dans les sciences de la Nature – sciences de la Vie et de la Terre - , il abrite des laboratoires spécialisés dans chacune des disciplines et joue le rôle officieux d'université spécialisée pour les chercheurs.

Les difficultés récentes qu'a rencontrées le Muséum devraient entraîner prochainement certaines réformes destinées à lui insuffler une énergie nouvelle pour remplir des missions précisées au plan national et international.

1.3. LE RESEAU DOCUMENTAIRE DU MUSEUM

L'étroitesse des liens qui unirent et unissent encore la Bibliothèque centrale et le Muséum est avant tout remarquable dans l'intégration actuelle de la Bibliothèque dans le vaste réseau documentaire du Muséum.

1.3.1. Présentation du réseau documentaire

Le Muséum, dont les spécialités en matière de recherche scientifique sont extrêmement variées, dispose d'un réseau documentaire à l'image de cette multiplicité. Il compte aujourd'hui 27 bibliothèques² réparties sur le site du Jardin des Plantes pour la plus grande partie, mais également dans un autre lieu parisien, le Palais de Chaillot qui abrite le Musée de l'Homme. Ce réseau, très hétérogène, regroupe 25 bibliothèques de laboratoires ou de service³, de taille généralement modeste et deux structures plus importantes, la Bibliothèque centrale et la Bibliothèque-Médiathèque du Musée de l'Homme. Si ces 27 bibliothèques ne constituent pas de Service Commun de la Documentation dans la mesure où elles bénéficient de budgets autonomes, elles forment néanmoins un réseau au sens bibliothéconomique et informatique du terme.

En effet, le catalogue informatisé des ressources documentaires du **Museum**, baptisé pour cette raison MUSCAT, a été élaboré en commun par la Bibliothèque centrale et la Bibliothèque-Médiathèque du Musée de l'Homme. Il n'incluait pas à l'origine les collections des autres bibliothèques du Muséum. Pour cette raison fut lancé en 1999 un projet d'informatisation des bibliothèques de laboratoires, qui devrait s'achever en 2001. Invitées à participer à ce projet sur la base du volontariat, 20 de ces bibliothèques⁴ en ont jusqu'à présent manifesté le désir. Un budget spécifique a été mis à disposition pour les équiper en matériel et pour assurer la formation du personnel, formation en partie assurée par les bibliothécaires de la Bibliothèque centrale chargée du pilotage de

² Voir annexe 1 : liste des bibliothèques du réseau documentaire du Muséum

³ Parmi ces 25 bibliothèques, on compte en effet le service de documentation de la Grande Galerie.

⁴ Voir annexe 1 : un sigle signale les bibliothèques participantes

ce projet en cours. Une fois informatisées, ces bibliothèques enrichissent le catalogue collectif en cataloguant leurs propres collections. A terme on peut estimer atteindre le chiffre de 500 000 notices cataloguées dans MUSCAT. L'informatisation se poursuit aujourd'hui et de nouvelles bibliothèques de laboratoires s'investissent dans le projet, comme celle de minéralogie qui a en a récemment fait la demande.

Le réseau documentaire du Muséum, doté d'un catalogue collectif en cours d'enrichissement, continue donc de se construire, sous l'impulsion de la Bibliothèque centrale.

1.3.2. Forces et faiblesses de ce réseau

Le principal atout de ce vaste réseau documentaire réside dans la complémentarité des collections que possède chacun des établissements. Les laboratoires, qui consacrent chacun leurs recherches à un domaine pointu des sciences de la Nature, pour ne citer que les exemples évocateurs des laboratoires de phanérogamie ou d'ichtyologie, offrent à leurs chercheurs des fonds d'imprimés et de périodiques extrêmement spécialisés. A ces collections ciblées s'ajoute l'offre documentaire plus large, quoique très spécialisée également, des deux derniers maillons de ce réseau, la Bibliothèque-Médiathèque du Musée de l'Homme et la Bibliothèque centrale. La première dispose de collections importantes en anthropologie, en ethnologie, en ethnomusicologie et en préhistoire, la seconde en zoologie, botanique, minéralogie et histoire des sciences, pour ne donner ici qu'une idée très globale de leurs collections. L'utilisateur de ce réseau bénéficie ainsi de collections importantes et de très haut niveau dans chacune des disciplines des sciences de la Nature, collections qui révèlent au fur et à mesure de leur catalogage une richesse méconnue, en particulier de leurs fonds patrimoniaux.

La proximité entre les chercheurs présents dans les laboratoires et les bibliothécaires chargés des collections permet en outre à ces derniers de bénéficier de suggestions d'achat d'autant plus pertinentes que les scientifiques jouissent de réseaux spécifiques d'information qui leur signalent toute nouvelle parution concernant leur spécialité. Une collaboration réelle s'établit ainsi entre

certaines chercheurs du Muséum et les professionnels des bibliothèques dans un souci de qualité partagé.

Cette configuration devrait donc permettre d'offrir des collections spécialisées dans les sciences de la Nature, sinon exhaustives, du moins très complètes et de très haut niveau, soutenues par une politique d'acquisition qui jouirait de tous les avantages en matière de négociation d'un réseau important.

Cependant, ce réseau documentaire, aux contours pourtant cohérents, souffre de la diversité des statuts des différentes bibliothèques qui le composent, diversité qui rend difficile son harmonisation. Chaque laboratoire gère en effet sa bibliothèque spécialisée, la dotant ou non d'un budget d'acquisition et de fonctionnement pris sur son budget global. On distingue dès lors trois types de bibliothèques de laboratoire :

- les bibliothèques gérées par une ou deux personnes qui possèdent une formation de documentaliste ou de bibliothécaire
- les bibliothèques gérées bénévolement à temps partiel
- les bibliothèques dites « en sommeil », faute de moyens et de personnel

Si l'expression « en sommeil » évoque clairement la situation de cette dernière catégorie de bibliothèques, les deux premières, fortes de l'intérêt que leur prête le directeur du laboratoire, mènent chacune selon ses moyens une politique documentaire autonome, centrée sur les besoins spécifiques des chercheurs de leur spécialité. De cette situation budgétaire résultent donc des différences importantes tant au niveau de la qualité des collections que de leur accessibilité.

Horaires réduits, consultation possible sur rendez-vous uniquement, les conditions d'accès à ces bibliothèques sont aussi différentes que leur nombre est élevé. La Bibliothèque centrale et la Bibliothèque-Médiathèque du Musée de l'Homme fonctionnent quant à elles de manière autonome et disposent d'un budget de fonctionnement et d'acquisition dépendant directement du ministère et non du Muséum. Largement ouvertes au public, elles remplissent également des missions plus vastes sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement. Si ce réseau documentaire demeure cohérent du point de vue de ses collections, la

disparité des statuts et par conséquent des budgets ne permet pas encore d'offrir un service égal sur l'ensemble du réseau qui fonctionne à deux vitesses.

1.4. LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DU MUSEUM

L'histoire de la Bibliothèque centrale du Muséum, l'autorité que lui confère un passé prestigieux et l'importance de sa structure actuelle en terme de budget, de personnel et de collections la pose de fait comme l'animateur et le pilote du réseau documentaire du Muséum, sur le site du Jardin des Plantes du moins. La Bibliothèque centrale n'en poursuit pas moins une existence autonome tournée vers ses missions particulières et dotées de moyens qui lui sont propres.

1.4.1. Statuts et missions

Statuts

La Bibliothèque centrale est rattachée au Muséum d'Histoire Naturelle, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Dépendant du ministère de l'Education Nationale, Enseignement supérieur et Recherche, la Bibliothèque est un service commun placé sous l'autorité immédiate du directeur du Muséum. Cependant, elle reçoit de la Sous-Direction des Bibliothèques son budget⁵ propre géré directement par son directeur, un conservateur de bibliothèque nommé par le ministère. Si cette situation complexe peut poser au quotidien quelques difficultés d'administration et de gestion, elle permet cependant à la Bibliothèque de conserver une certaine autonomie tout en bénéficiant de l'influence d'un grand établissement.

Missions générales

Bibliothèque publique mais aussi bibliothèque de recherche, elle répond à trois missions, similaires à celles du Muséum, à savoir la recherche, l'enrichissement et la conservation des collections, la diffusion des connaissances auprès du public.

Intimement liée à la destinée du Muséum, la Bibliothèque a occupé au cours de son histoire et jusqu'à nos jours, une place éminente dans le domaine de la recherche en sciences de la Nature. La richesse de ses collections patrimoniales et la qualité de son fonds moderne en font un outil de travail de qualité pour la communauté scientifique française mais aussi étrangère.

Dans un souci d'aider la recherche et de dispenser au public un service de qualité, la Bibliothèque veille sur ses collections d'une part en développant ses acquisitions dans les domaines spécialisés qui sont les siens, d'autre part en assurant la conservation et l'entretien des fonds modernes comme des fonds anciens avec la collaboration de son atelier de reliure et de restauration. Le manque de personnel peut contraindre cependant la Bibliothèque à faire appel à des prestataires extérieurs pour assurer cette mission.

Enfin, la Bibliothèque a vocation à participer auprès de tous les publics à la diffusion des connaissances. Ouverte à tous, la Bibliothèque desservait dans une même salle de lecture chercheurs en sciences de la Nature et grand public avide de savoir. L'ouverture en 1994 d'une Médiathèque, au rez-de-chaussée est une réponse à cette mission d'apporter à chaque public ce qu'il recherche d'une part, une réponse à la mission de conservation de collections spécialisées excessivement consultées d'autre part.

Missions particulières

Quelques dates permettent de résumer les missions particulières que la Bibliothèque centrale s'est vu confier progressivement pendant les vingt dernières années.

En 1982, elle devient CADIST dans le domaine de la botanique, de la zoologie et de la biologie animale et végétale et bénéficie dès lors d'un budget supplémentaire⁶ pour acquérir dans ces domaines la majeure partie de la production éditoriale française et étrangère du niveau recherche, en concertation avec les autres bibliothèques du réseau et avec le CADIST des sciences de la Terre, situé à Jussieu. Pôle de référence et pôle de recours, elle est nommée « Bibliothèque expert » dans les disciplines de son CADIST pour l'indexation

⁵ Voir annexe 2 : le budget prévisionnel-2000 : crédits

matière dans le fichier Rameau en 1990. Elle abrite également le centre régional n° 25 du Catalogue Collectif National des Publications en série : 79 bibliothèques de la région parisienne lui sont à ce titre rattachées.

En 1999, la Bibliothèque centrale fut retenue pour être « pôle associé » de la BnF. A ce titre, elle a vocation à devenir pôle d'excellence documentaire au niveau national dans les domaines, fixés par la BnF, de la zoologie et de l'écologie. Elle a pour mission d'acquérir avec l'aide financière de la BnF⁷ les compléments de collections de ses périodiques dans les domaines cités d'une part, des monographies de niveau recherche sur l'ensemble des invertébrés, les amphibiens, les reptiles ainsi que sur la muséologie appliquée à la zoologie d'autre part. Il lui faut ensuite signaler ces collections et les mettre à disposition du public. Si ce statut de « pôle associé » permet à la Bibliothèque centrale de renforcer ses collections, il faut souligner cependant que la précision extrême de certains domaines, en particulier celui de la muséologie appliquée à la zoologie ne permet pas de profiter pleinement de cette opportunité. Le faible rythme de la production scientifique dans ce domaine n'entraîne souvent que de rares acquisitions dont le montant est très largement inférieur à la subvention.

CADIST, pôle associé de la Bibliothèque Nationale de France, centre régional du CCN-PS, la Bibliothèque centrale du Muséum doit à la valeur de ses ressources documentaires et à l'importance des moyens qu'elle accepte de mettre en place, d'ajouter à ses missions principales d'aide à la recherche scientifique, de conservation, de valorisation et de diffusion de ses collections, des missions plus spécifiques propres à renforcer sa situation prépondérante parmi les bibliothèques spécialisées dans le domaine des sciences de la Nature.

⁶ Voir annexe 2 : le budget prévisionnel-2000 : crédits

⁷ Voir annexe 2 : le budget prévisionnel-2000 : crédits

1.4.2. Bâtiments et espaces publics

Bâtiments

La Bibliothèque centrale jouit d'un emplacement privilégié dans le Jardin des Plantes dont l'origine remonte à l'époque du Jardin du Roi. Le « droguier », devenu « Cabinet d'histoire Naturelle » rassemblait alors les trésors rapportés du monde entier, plantes, animaux, minéraux...ainsi que les ouvrages nécessaires à leur compréhension, qui forment le noyau de la Bibliothèque actuelle. Les aléas de l'histoire et l'exiguité des lieux expliquent les nombreux déménagements de la Bibliothèque au sein du Muséum, de l'ancienne Galerie de zoologie à la Grande Galerie de Minéralogie. Devant l'impossibilité de poursuivre la communication et la conservation des collections dans des espaces si restreints, le ministère de l'Education Nationale décida dans les années cinquante la construction d'un bâtiment neuf destiné à abriter les espaces de consultation d'une part, le magasin des livres d'autre part. L'emplacement choisi fut celui de l'ancienne chapelle de Guy de la Brosse, entre le Labyrinthe et la Galerie de zoologie, pour les salles de consultation et les bureaux du personnel, tandis que les magasins de livres s'installaient sur 7 niveaux⁸ le long de la façade de la rue Geoffroy Saint-Hilaire. Cette configuration des lieux, dont l'imbrication rappelle le lien étroit qui unit la Bibliothèque et le Muséum, pose le problème à plus long terme de l'espace non extensible des magasins. Les bâtiments actuels, même si la façade côté jardin a été récemment dotée d'un « pare-soleil » propre à moderniser son esthétique vétuste, datent donc de cette époque.

Espaces publics

En 1994, une nouvelle période de grands travaux fut à l'origine d'un nouvel aménagement des espaces intérieurs sur trois étages, le rez-de-chaussée consacré à la Médiathèque, le premier étage aux bureaux et le deuxième étage à la salle de lecture niveau recherche. Cet aménagement est celui dont le public et le personnel disposent aujourd'hui.

⁸ Ces sept niveaux représentent 32 km de rayonnage

Au rez-de-chaussée se situe la Médiathèque, conçue comme le prolongement documentaire de la Grande Galerie de l'Évolution même si la communication entre les deux reste très peu exploitée. Cet espace multimédia est né de la volonté de proposer au grand public un lieu de consultation spécifique et des collections sur les sciences naturelles adaptées à ses besoins, afin de préserver les collections du niveau recherche d'une communication exagérée et en inadéquation avec les attentes d'une partie des lecteurs. Cette Médiathèque, accessible depuis la rue Geoffroy Saint-Hilaire, depuis la Grande Galerie de l'Évolution ou depuis le Jardin des Plantes, propose dans un espace vitré de 700 m² une centaine de places assises et des collections en libre-accès offertes à un public varié, de l'enseignement primaire au 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur.

Au deuxième étage, la salle de lecture, dotée de 104 places assises, est destinée aux chercheurs, aux étudiants à partir du 2^{ème} cycle, aux enseignants ou scientifiques du Muséum qui disposent, dans un espace similaire à celui de la Médiathèque, d'ouvrages et de périodiques en libre accès autour de la salle ainsi que des collections conservées dans les magasins et communiquées sur demande. Cette salle de lecture abrite également le service du prêt aux chercheurs du Muséum ainsi que la Fondation Teilhard de Chardin.

1.4.3. Les collections

Spécialisée dans les sciences de la Nature, la Bibliothèque centrale possède des collections relatives à toutes les disciplines qui s'y rapportent : zoologie, botanique, écologie, biologie, géologie, minéralogie, océanographie, paléontologie, épistémologie, autant de domaines qui rappellent les spécialités des laboratoires de recherche du Muséum. Fidèle à sa mission d'aide à la recherche, la Bibliothèque offre la possibilité de consulter un fonds moderne de près de 195 000 ouvrages, dont 650 en libre accès, de 12 166 titres de périodiques dont près de 2420 vivants et 624 en libre accès ainsi que 7 Cd-Roms.

D'autre part, la Bibliothèque possède un fonds patrimonial d'une richesse exceptionnelle, due à son histoire. Formée à l'origine par les savants du Jardin

du Roi, enrichie des doubles de la Bibliothèque royale et des trésors confisqués à la Révolution, accrue par les dons comme celui de Charles-Lucien Bonaparte ou de Chevreul, des achats comme la bibliothèque de Cuvier..., elle comprend aujourd'hui 105 000 imprimés anciens et 7931 manuscrits , 6991 Vélins – le fleuron de la Bibliothèque centrale – et autres documents iconographiques, sur l'histoire des sciences, les relations de voyages ou d'expéditions scientifiques, les représentations iconographiques des trois règnes de la nature, les scientifiques du Muséum... , sans oublier 966 objets d'art.

Le principal problème que posent les collections de la Bibliothèque, et beaucoup plus spécifiquement le fonds ancien, vient de leur état de conservation assez critique aggravé par une communication en augmentation constante. Le fonds ancien, proportionnellement peu exploité auparavant, suscite depuis quelques années un intérêt croissant d'autant plus difficile à gérer que l'état des ouvrages impose de plus en plus leur incommunicabilité. Dilemme délicat que la mise en œuvre du « Chantier des Collections », destiné à la restauration des collections et sur lequel nous reviendrons, devrait commencer de résoudre dès le début de l'année 2001.

Quant à la Médiathèque, dont la Bibliothèque centrale choisit traditionnellement de présenter les collections à part, elle possède des collections consacrées également aux sciences de la Nature mais destinées au grand public et étudiants du premier cycle. Pour répondre à sa mission, elle met donc l'accent sur le multimédia en proposant 240 titres de films, 40 titres de documents sonores, 7 Cd-Roms et le vidéodisque des Vélins du Muséum, sans pour autant négliger l'offre documentaire plus traditionnelle avec 5000 ouvrages, 100 périodiques en libre accès et 50 dossiers documentaires. Le renouvellement de ces collections constitue la principale difficulté de la Médiathèque qui dispose de faibles moyens budgétaires et repose essentiellement sur les crédits du CNL.

1.4.4. Organisation des services

D'un point de vue théorique, la bibliothèque est organisée en deux départements de taille très inégale, le premier consacré aux fonctions

bibliothéconomiques, le second aux fonctions dites techniques⁹. Huit services se répartissent les fonctions bibliothéconomiques :

- le service de la communication chargé de la communication des ouvrages, du prêt aux chercheurs, du prêt entre bibliothèques et de la recherche documentaire informatisée,
- le service du patrimoine chargé des imprimés anciens, des manuscrits, des objets d'art,
- le service des périodiques et des échanges chargé en outre du CCN et des fonctions CADIST,
- le service des entrées chargé des acquisitions,
- le service des catalogues,
- le service des nouvelles technologies,
- le service de l'accueil chargé en outre de la sécurité et des bâtiments¹⁰,
- la Médiathèque, autant de services dont l'intitulé reflète les fonctions.

A ces services, il faut ajouter la photothèque, le laboratoire de photographie et l'atelier de restauration qui forment le département dit « technique ». Par souci de concision, je me contenterais d'évoquer les particularités de certains services, qu'elles entraînent une qualité de service pour le public, qu'elles représentent un équipement de qualité pour un service, qu'elles révèlent une insuffisance ou un dysfonctionnement.

En tant que bibliothèque de recherche, la Bibliothèque met à la disposition de son public des collections consultables sur place uniquement. Néanmoins, le service de la communication a développé un service de prêt, destiné aux chercheurs du Muséum et des organismes agréés, qui peuvent ainsi emprunter pour une durée d'un mois 10 ouvrages ou périodiques du fonds moderne. Ce service, très apprécié des chercheurs, pose souvent le problème de la conservation dans la mesure où les bibliothécaires ne peuvent plus exercer alors de contrôle sur le « photocopiage » abusif des ouvrages. Les ouvrages fragiles ou fragilisés sont désormais exclus du prêt mais cette facilité reste le signe d'une qualité de service au lecteur.

⁹ Voir annexe 3 : l'organigramme

¹⁰ Le conservateur responsable de ce service est également responsable du service comptable et du secrétariat

Le service du Patrimoine bénéficie pour sa part de la collaboration du laboratoire de photographie et de l'atelier de restauration pour remplir sa mission de conservation et de valorisation de ses collections. Un équipement aussi important en terme de personnel – 2 titulaires et 1 vacataire pour le moment en attendant des recrutements imminents - et de machines – scanner, appareil photographique, banc de reproduction, presse, massicot, papier, cuirs... - est rare dans les bibliothèques. Il permet de procéder sur place aux opérations de restauration quotidienne, de préparer en interne les documents pour les expositions, d'effectuer les trains de reliure les plus urgents, autant de choses qui les dispensent de faire appel à des prestataires extérieurs, d'éviter ainsi des délais souvent longs et de sortir des ouvrages précieux de la Bibliothèque.

Le service du Patrimoine souffre en revanche d'un manque de personnel de catégorie B ou A (bibliothécaire). Seuls deux conservateurs, le premier pour les imprimés, le second pour les manuscrits, gèrent en effet des collections estimés à plus de 100 000 ouvrages imprimés, 7000 manuscrits et 900 objets d'art : 30 % des imprimés anciens sont catalogués après une rétroconversion aux USA (procédé jamais satisfaisant car il ne tient pas compte des particularités d'exemplaires), 50 % des manuscrits sont inventoriés et les objets d'art ne bénéficient encore que d'un vieux fichier papier. Le travail quotidien des conservateurs ne peut leur permettre de traiter seuls des collections si importantes.

Les services du catalogue et des nouvelles technologies connaissent un problème un peu similaire dans la mesure où ils partagent un même chef de service, chargé de coordonner l'équipe de catalogage et de piloter l'informatisation des bibliothèques de laboratoire tout en veillant sur l'administration du système et le site web de la Bibliothèque. Le départ d'un bibliothécaire aux compétences informatiques de haut niveau, promu conservateur, risque d'accentuer ce déséquilibre puisqu'il secondait seul ledit chef de service. Ce service compte pourtant parmi les plus novateurs de la Bibliothèque : après la mise sur le web du catalogue informatisé MUSCAT, la création et la mise sur le web du site de la Bibliothèque, la mise en réseaux des Cd-Roms bibliographiques, il continue de prouver son dynamisme en créant

pour la première fois en octobre 2000 une exposition virtuelle sur le site de la bibliothèque, relais d'une exposition de type traditionnel montée dans la Médiathèque et en participant à la réflexion d'une bibliothèque numérique, sujet de mon mémoire d'étude.

Enfin, la Bibliothèque héberge depuis 1992 l'ancienne bibliothèque du Centre d'études arctiques devenue Fonds polaire Jean Malaurie. Ce fonds documentaire est spécialisé dans les sciences de la Terre et de l'Océan, la technologie, les sciences de la Vie et les sciences de l'Homme, dans les régions arctiques. Il présente la particularité d'être géré dans un service unique au sein duquel une bibliothécaire effectue seule toutes les étapes de la chaîne documentaire, de l'acquisition à la mise en rayon. Le catalogue des monographies entièrement informatisé comprend plus de 13 000 notices bibliographiques incluses dans Muscat (les tirés à part sont signalés dans un catalogue sur fiches) et les collections obéissent aux mêmes règles de communication et de prêt que le fonds général.

L'organisation des services dans la Bibliothèque répond à un schéma répandu dans les bibliothèques. Mais on peut souligner la particularité que représente le Fonds polaire et le caractère assez novateur d'un service exclusivement dédié aux nouvelles technologies, qui prouve la ferme résolution de l'établissement de se servir de ces possibilités nouvelles pour remplir ses missions.

1.4.5. Perspectives et enjeux

Le Muséum d'Histoire Naturelle sort d'une période agitée de son histoire. Placé auparavant sous tutelle, il est dirigé depuis dix-huit mois par M. Moreno, administrateur provisoire, chargé de préparer les nouveaux statuts du Muséum. Débattues en ce moment mêmes, ces propositions devraient entraîner de grands changements dans l'organisation et le fonctionnement du Muséum, et par conséquent dans le réseau documentaire tel qu'il se présente actuellement. Le devenir des différents laboratoires aura en effet des conséquences incontournables pour leurs bibliothèques. D'autre part, l'avenir du Musée de

l'Homme et de sa bibliothèque se pose de manière urgente et précise : le transfert des collections muséographiques au quai Branly pour la plus grande partie, à Marseille pour le reste pose la question du site de Chaillot abandonné et du devenir des collections documentaires. Vont-elles rejoindre le quai Branly ? Seront-elles dispersées entre différents établissements dont la Bibliothèque centrale malgré l'avis des conservateurs ? La décision n'est pas encore rendue de manière officielle. Cependant le choix d'une dispersion, s'il s'imposait, poserait à la Bibliothèque centrale un réel problème dans la mesure où ces deux établissements ainsi que les bibliothèques de laboratoires disposent aujourd'hui d'un catalogue informatisé commun, MUSCAT dont il faudrait extraire les notices de la Bibliothèque du Musée de l'Homme.

Si les nouveaux statuts du Muséum ne sont pas encore définis, sa principale mission à venir, celle de rénovation des collections, est déjà engagée. Les collections muséographiques et documentaires vont bénéficier à ce titre d'un budget de 15 millions par an sur une période de 10 ans. La Bibliothèque centrale et les bibliothèques de laboratoires peuvent estimer recevoir 4,5 millions par an. Si l'on compare ce chiffre au 5,5 millions de crédits annuels (environ) de la Bibliothèque centrale accordés actuellement, on comprend aisément l'importance exceptionnelle de cette mesure. Ce budget est strictement dévolu à des opérations de restauration, de reliure, de reconditionnement, de dépoussiérage, de reproduction à des fins de conservation..... Cette rénovation des collections est une réponse ciblée au principal problème que posent les collections du fonds général mais surtout patrimonial de la Bibliothèque centrale et des autres bibliothèques de laboratoires¹¹.

Le Muséum et par conséquent la Bibliothèque centrale subissent donc en ce moment de grands bouleversements dont l'issue ne nous est pas encore connue. Seule demeure la certitude que les collections documentaires vont bénéficier pendant les dix prochaines années d'une rénovation en profondeur qui devraient permettre à terme non seulement d'assurer leur conservation mais aussi leur diffusion et leur valorisation, par le biais de la numérisation par exemple ?

2. LE DEROULEMENT DU STAGE

Au sein de la Bibliothèque centrale, le stage s'est déroulé plus précisément dans le service du Patrimoine, dirigé par Madame Serre. Il comportait néanmoins une visite voire une participation au travail des autres services.

2.1. VISITE DES DIFFERENTS SERVICES DE LA BIBLIOTHEQUE

Devant l'affluence des emplois de vacataires, de contractuels, d'emplois-jeunes et de moniteurs étudiants, la Bibliothèque a mis en place un système de visites organisées afin que chaque nouvel arrivant puisse dans un délai d'une semaine environ avoir une vision globale du fonctionnement de l'établissement et une connaissance plus précise de chacun des services. L'arrivée au début du mois de septembre de plusieurs personnes fut l'occasion d'une visite groupée à laquelle je participai.

Chaque responsable de service nous a présenté en deux heures environ l'activité du service, son personnel, ses projets et ses difficultés. Cette présentation me permit de comprendre la place de chaque service et son articulation par rapport à l'organisation générale dans l'établissement. Cette vision d'ensemble fut précisée par la suite par des entretiens individuels que je sollicitai afin de trouver des réponses à des questions précises d'ordre bibliothéconomique, en particulier sur le système Horizon dont je n'utilisais régulièrement qu'une partie des modules. Les nombreuses et longues démonstrations de l'ensemble des possibilités de ce système furent très instructives et mirent en lumière ses forces et ses faiblesses et d'une manière plus générale les points essentiels qui font la qualité d'un SIGB.

Cette visite favorisa également une intégration rapide dans l'équipe de la bibliothèque dans la mesure où la mission de chacun des membres du personnel nous fut présentée dans le cadre de son service. Je pus ainsi appréhender très rapidement l'organisation fonctionnelle des services entre eux mais également le rôle de chaque personne au sein de son service. Mon intégration d'un point de vue

¹¹ Le Grand Chantier des Collections ne concerne pas les collections de la Bibliothèque du Musée de l'Homme

humain en fut d'autant plus facilitée que je pus leur expliquer aisément l'objet de ma présence dans la bibliothèque et la tâche que je devais y mener.

Enfin, l'apprentissage des fonctions des différents services présentés au début de mon stage s'enrichit au fil des semaines au gré du travail que j'effectuai dans le service du Patrimoine et qui requérait une collaboration quotidienne avec le reste du personnel.

2.2. LE SERVICE DU PATRIMOINE

Le déroulement de mon stage au sein du service du Patrimoine, dans lequel on distingue les imprimés anciens et les manuscrits, fut placé sous le signe de la diversité et fut à l'image de ses principales missions d'enrichissement, de conservation et de valorisation des collections.

2.2.1. Suivi des dossiers en cours

Pendant toute la durée de mon stage, je fus conviée à participer à l'ensemble des tâches qui incombent à ce service au quotidien et à suivre les grands dossiers en cours. Partageant avec Madame Serre le soin de répondre aux demandes écrites et aux mails de lecteurs, j'eus donc le loisir de mener quelques recherches scientifiques sur les collections, opportunité supplémentaire de connaître le fonds ancien de la bibliothèque.

Instruite des dossiers en cours, je participai à certains rendez-vous avec les conservateurs d'autres bibliothèques ou avec des prestataires de service extérieurs. Ces rencontres furent l'occasion d'échanges très intéressants sur les évolutions récentes en matière de nouvelles technologies : études de devis de société de numérisation, présentation de matériel de numérisation, discussion sur les potentialités de l'EAD...

Utiles à la réflexion dans le cas de mon mémoire d'étude, ces éléments d'informations ont plus largement ouvert une porte sur le domaine technique mais passionnant des nouvelles technologies auxquelles un conservateur a désormais davantage de chances de se trouver confronté à l'avenir.

2.2.2. Les acquisitions pour le fonds ancien

Si les acquisitions de documents pour le fonds général s'effectuent, après dépouillement des sources d'information courantes, grâce au module correspondant sur le système Horizon, la procédure est très différente pour le fonds ancien. Il s'agit pour les conservateurs des imprimés anciens et des manuscrits de dépouiller les catalogues des libraires et marchands d'autographes ainsi que les catalogues de ventes enchères pour repérer le livre, le manuscrit ou le document iconographique susceptible de compléter les collections.

Je fus amenée à deux reprises à suivre le conservateur des manuscrits dans ces démarches, l'une auprès d'un libraire parisien pour examiner une lettre d'un scientifique du Muséum, l'autre dans une salle des ventes de Drouot à l'occasion d'une vente sur le thème des sciences naturelles. Dans les deux cas, je pus appréhender les réflexes à acquérir pour juger de la valeur d'un document par rapport aux collections de la Bibliothèque tout en gardant à l'esprit les prix du marché. Dans le cas de la vente aux enchères, j'assimilai la manière de préparer en amont une stratégie d'achat, modulable en fonction du déroulement de la vente et fus instruite des procédures de la préemption. Ces expériences concrètes restent le meilleur apprentissage des modes d'acquisition pour un fonds ancien.

2.2.3. Réflexion sur la conservation

L'annonce du Grand Chantier des Collections, dont nous avons vu qu'il prévoyait un budget conséquent pour la rénovation des collections, fournit aux conservateurs l'occasion de se pencher de manière urgente et précise sur les moyens à mettre en œuvre. La tenue du Salon du Patrimoine Culturel à Paris du 9 au 12 novembre permit d'associer à une réflexion de fonds une démarche concrète sur les solutions existantes ou à venir. Ce Salon, auquel j'accompagnai le conservateur des manuscrits, rassemblait en un même lieu les différents prestataires habituels de la Bibliothèque ainsi que d'autres, nouveaux, et permit un échange instructif avec ces professionnels. Il nous fut possible de visualiser l'intégralité des gammes de produits que proposait chacun des prestataires, de

les comparer, de repérer les nouveautés et surtout de se renseigner sur les solutions existantes ou à développer concernant un problème ciblé. De même que pour les acquisitions, cette mise en situation se révéla particulièrement bénéfique pour mon enseignement personnel.

2.2.4. La valorisation du fonds

La valorisation d'un fonds ancien peut revêtir des formes très diverses, et notamment celle d'une exposition, manifestation à laquelle j'eus la chance d'assister et de contribuer pendant mon stage.

Préparation de l'exposition « 1990-2000. Dix années d'enrichissement du patrimoine »

La Bibliothèque avait conçu le projet de mettre en valeur les acquisitions des dix dernières années et de profiter de cette manifestation pour remercier les nombreux donateurs qui ont contribué à cet enrichissement. A mon arrivée, la préparation de l'exposition était déjà avancée : principe de l'exposition arrêté, choix des objets présentés entériné, aménagement d'une partie de la Médiathèque déterminé à l'aide d'un architecte recruté, rédaction des notices en cours pour le catalogue. Je participai donc aux dernières étapes, prenant ainsi conscience des difficultés inhérentes à ce type de projet, en particulier des contingences d'un calendrier généralement serré. Au cours de plusieurs réunions furent décidées l'affiche et la maquette du catalogue, soumises à des exigences de forme et de budget. Je relus l'ensemble des notices avant de les remettre au maquettiste. Parallèlement, le service des nouvelles technologies se proposait de créer pour la première fois une exposition virtuelle sur leur site, relais de l'exposition plus traditionnelle montée au rez-de-chaussée. A l'instar des conservateurs des fonds anciens, je fus sollicitée pour tester, au fil de l'avancement du site, les différentes pages et m'assurer de leur cohérence. Cette expérience ponctuelle fut d'autant plus utile qu'elle permit de mettre en pratique certains aspects d'une grille d'analyse de site web.

Enfin, j'assistai au montage à proprement parler de l'exposition et contribuai en particulier à la mise en valeur du Cabinet Bonnier de la Mosson¹², qui reçut du laboratoire d'Entomologie papillons et insectes qui manquaient encore dans ses vitrines. A l'aide d'estampes anciennes, je m'attachai, avec l'aide du conservateur des imprimés anciens, à redonner à ce Cabinet l'aspect qui était le sien jadis. Le montage de cette exposition fut aussi l'occasion de collaborer de façon très étroite avec l'atelier de la Bibliothèque et de faire évoluer certaines idées en fonction de contraintes techniques.

Prêt d'objets pour des expositions extérieures

La mise en valeur d'un patrimoine passe aussi par sa diffusion à l'extérieur et l'exceptionnelle qualité du fonds ancien de la Bibliothèque centrale lui vaut de nombreuses sollicitations tant en France qu'à l'étranger. La préparation d'une exposition consacrée à Daubenton au Musée Buffon de Montbard fut l'occasion de m'initier aux procédures de prêts d'objets, en particulier à la manière de fixer les valeurs d'assurance, et aux exigences en matière de convoiement et de conditionnement. Le montage de l'exposition intitulée « Salon des artistes naturalistes contemporains », dans la galerie de Phanérogamie du Muséum, me permit d'appréhender la phase suivante de la démarche de prêt, à savoir le convoiement, très simplifié dans ce cas, des documents et leur installation dans les vitrines - prétexte à de nombreuses recommandations techniques - sanctionnée par un procès-verbal.

Récupération d'objets prêtés à des expositions

Au terme de cette procédure s'inscrit la récupération des objets prêtés, situation à laquelle j'eus l'opportunité également de participer. La Bibliothèque devait rentrer en possession de plusieurs documents prêtés au Muséum. Je pus donc retenir à cette occasion les réflexes de vérification qui s'imposent et les ultimes procédures d'une longue chaîne que j'ai suivie depuis son commencement pour d'autres expositions.

¹² Le Cabinet Bonnier de la Mosson est un cabinet de curiosités d'histoire naturelle du XVIIIème siècle, classé monument historique. Remonté après la rénovation de 1994 au sein de la Médiathèque, il n'offrait encore que la moitié de ses vitrines aménagées.

2.2.5. Deux missions particulières

Si l'activité quotidienne du service du Patrimoine présente l'intérêt d'être aussi variée que passionnante, je sollicitai néanmoins au début du mois d'octobre l'attribution d'une mission à mener de manière individuelle et autonome afin de mesurer de manière concrète la difficulté d'un conservateur du service du Patrimoine à mener de front les différentes activités qui lui incombent au rythme d'un calendrier imposé – pour les expositions notamment – et la poursuite d'un travail de fonds sur les collections.

Vérification des fiches revenues de la rétroconversion

La Bibliothèque centrale a fait le choix d'une rétroconversion de ses fichiers papier aux Etats-Unis. Cette mesure s'est révélée insatisfaisante pour le fonds ancien dans la mesure où le catalogage des livres anciens nécessite un travail minutieux sur les exemplaires eux-mêmes, afin d'étudier les reliures, de relever les marques d'appartenance et autres particularités d'exemplaires. Je fus donc chargée de reprendre un nombre donné de fiches, d'étudier les documents en magasin et de préciser les notices rétroconverties. Ce travail, en collaboration avec le service de catalogage, me permit, après une utilisation intensive, de maîtriser le module de catalogage du système Horizon et d'en cerner les possibilités et les limites. De plus, cette tâche scientifique et technique, tout en me faisant découvrir la difficulté pour une bibliothèque de rétroconvertir son fonds ancien, fut l'occasion de découvrir et manipuler des ouvrages exceptionnels.

L'inventaire des « 5000 »

Les « 5000 », puisque telle est leur appellation courante, représentent les documents cotés 5000 et suivants. L'inventaire existant sous la forme de trois pages manuscrites permet de savoir que ce fonds regroupe exclusivement des documents graphiques, dessins, aquarelles et gouaches sur papier, carton ou vélins, estampes. La qualité de ces documents faisait regretter l'absence d'un

inventaire plus détaillé que je fus chargée d'établir. Une fois répertoriés, les documents pourront enfin faire l'objet de recherche scientifique pour établir des liens avec les ouvrages imprimés pour lesquels ils sont préparatoires, avec des récits de voyage, des carnets d'exploration manuscrits...conservés sous d'autres cotes.

Ces deux missions, dont la première fut menée à terme sur l'échantillonnage donné et la seconde, de vaste ampleur, interrompue par la fin du stage, révèlent l'importance du travail à effectuer dans les fonds anciens et l'intérêt de ce travail gratifiant puisqu'il permet d'être au contact, dans l'espoir de le valoriser, d'un fonds d'une richesse extraordinaire.

2.3. INTEGRATION A UNE EQUIPE

Enfin, le déroulement de mon stage fut l'occasion de participer de manière plus générale à la vie de la Bibliothèque et de m'intégrer dans l'équipe du personnel.

2.3.1. Participation aux réunions

La vie de la Bibliothèque se révèle au cours des réunions de service publique qui mettent en lumière les difficultés de fonctionnement général ou mettent l'accent sur un problème conjoncturel. La participation à ces réunions me permit d'avoir une connaissance concrète de certains dysfonctionnements qui appelaient tantôt une solution immédiate tantôt une réforme plus globale, à mener sur le long terme. Convaincue de l'importance de la gestion des ressources humaines dans un établissement, je fus encore confortée dans cette opinion et ressentis l'importance de ses conséquences sur le travail quotidien du personnel et donc sur le service au lecteur.

2.3.2. Participation au service public

Conservateurs et bibliothécaires sont tenus d'assurer un certain nombre de plages de service public dans la semaine, dans la salle de lecture du niveau

recherche, dans la Médiathèque ou au service du prêt aux chercheurs. J'ai donc souhaité participer à cette mission. Ces plages de service public en salle ou au bureau du prêt aux chercheurs demeurent le seul moment de contact réel avec les lecteurs et permettent de mieux connaître les attentes de ce public très ciblé. Pour répondre aux demandes, je fus incitée à me renseigner précisément sur la Bibliothèque, à faire des recherches bibliographiques plus complexes, à m'informer sur quelques bases essentielles en sciences de la Nature. Cette fonction motive donc la curiosité personnelle dans l'intérêt du public.

Il ne faudrait pas sous-estimer enfin les nombreuses discussions qui ponctuèrent mon stage et m'apportèrent de précieux renseignements sur tous les autres aspects de la profession qui ne se seraient pas présentés pendant ces trois mois. Le travail du mémoire occupa également une partie de mon emploi du temps et donna lieu à de nombreuses rencontres, dans d'autres bibliothèques, également riches d'enseignement .

CONCLUSION

Bibliothèque de grand établissement, la Bibliothèque centrale se situe au cœur des grands bouleversements qui agitent le Muséum d'Histoire Naturelle en ce moment. Changements de statuts, réorganisation à l'étude de l'ensemble du Muséum y compris de son réseau documentaire, autant de transformations qui révèlent tout en l'éclairant la complexité administrative d'un tel établissement et la position de la Bibliothèque centrale dans cet environnement.

Bibliothèque publique de recherche mais également bibliothèque à vocation patrimoniale, la Bibliothèque centrale présentait un double intérêt pour mon stage. Il me permit d'une part de me familiariser avec les missions d'une bibliothèque spécialisée, avec une politique documentaire ciblée et de haut niveau pour un public exigeant, sans négliger pour autant le grand public. Il fut l'occasion d'autre part d'approfondir ma connaissance des missions patrimoniales d'une bibliothèque à travers l'exemple de la Bibliothèque centrale et de son fonds ancien remarquable.

Placé sous le signe de la diversité, ce stage conforta un choix professionnel en révélant au quotidien la richesse et la variété du travail d'un conservateur, ainsi que ses difficultés. Seule une situation réelle permet en effet d'appréhender l'ensemble de ses missions, en particulier la délicate gestion des ressources humaines. Le travail quotidien, le suivi des dossiers et la préparation du mémoire d'étude m'incitèrent à multiplier les contacts au sein du milieu professionnel et ouvrirent largement une porte sur les grandes questions et les débats d'actualité qui animent les bibliothèques aujourd'hui, m'inspirant ainsi le sentiment d'une profession ouverte et attentive à l'évolution du monde et du public qu'elle veut servir.

ANNEXE 1

Liste des Bibliothèques du réseau documentaire du Muséum

Les bibliothèques signalées par une astérisque participent au catalogage des collections dans MUSCAT.

Bibliothèques

1. Bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire Naturelle*
2. Bibliothèque-Médiathèque du Musée de l'Homme*

Bibliothèques de laboratoires ou services

3. Service de documentation de la Grande Galerie*
4. Anatomie comparée
5. Biologie des invertébrés marins et malacologie (BIMM)*
6. Biologie parasitaire*
7. Biologie végétale
8. Biophysique
9. Chimie*
10. Conservation des espèces naturelles (Parc zoologique)*
11. Cryptogamie*
12. Ecologie
13. Entomologie*
14. Ethnobiologie*
15. Ethologie
16. Géologie*

17. Ichtyologie*
18. Institut de paléontologie humaine*
19. Minéralogie*
20. Paléontologie*
21. Palynologie
22. Phanérogamie*
23. Physiologie
24. Service des cultures*
25. Zoologie, Arthropodes*
26. Zoologie, mammifères et oiseaux*
27. Zoologie, Reptiles et amphibiens*

ANNEXE 2

Budget prévisionnel – 2000 : crédits

	PREVISIONS 2000
-Dotation normée *	2 800 000,00 F
-Dotation spécifique :	
Franchise postale	- F
PEB **	34 000,00 F
Rameau	34 000,00 F
CRCCN***	37 000,00 F
Sous-Total****	2 905 000,00 F
- Crédit C.E.R.L. 2000	20 000,00 F
- Crédit C.N.L. 2000	20 000,00 F
-Crédit B.N.F. 1999, 2e tranche	175 000,00 F
- Crédit B.N.F. 2000	350 000,00 F
- Ressources propres (prévisions)	320 000,00 F
TOTAL - 2010 A et A1	3 790 000,00 F
- Cadist	1 600 000,00 F
TOTAL 2014 A	1 600 000,00 F
TOTAL CREDITS 2000	5 390 000,00 F

* soit une augmentation de : 25 000 F correspondant à la franchise postale

** soit une augmentation de : 1000 F

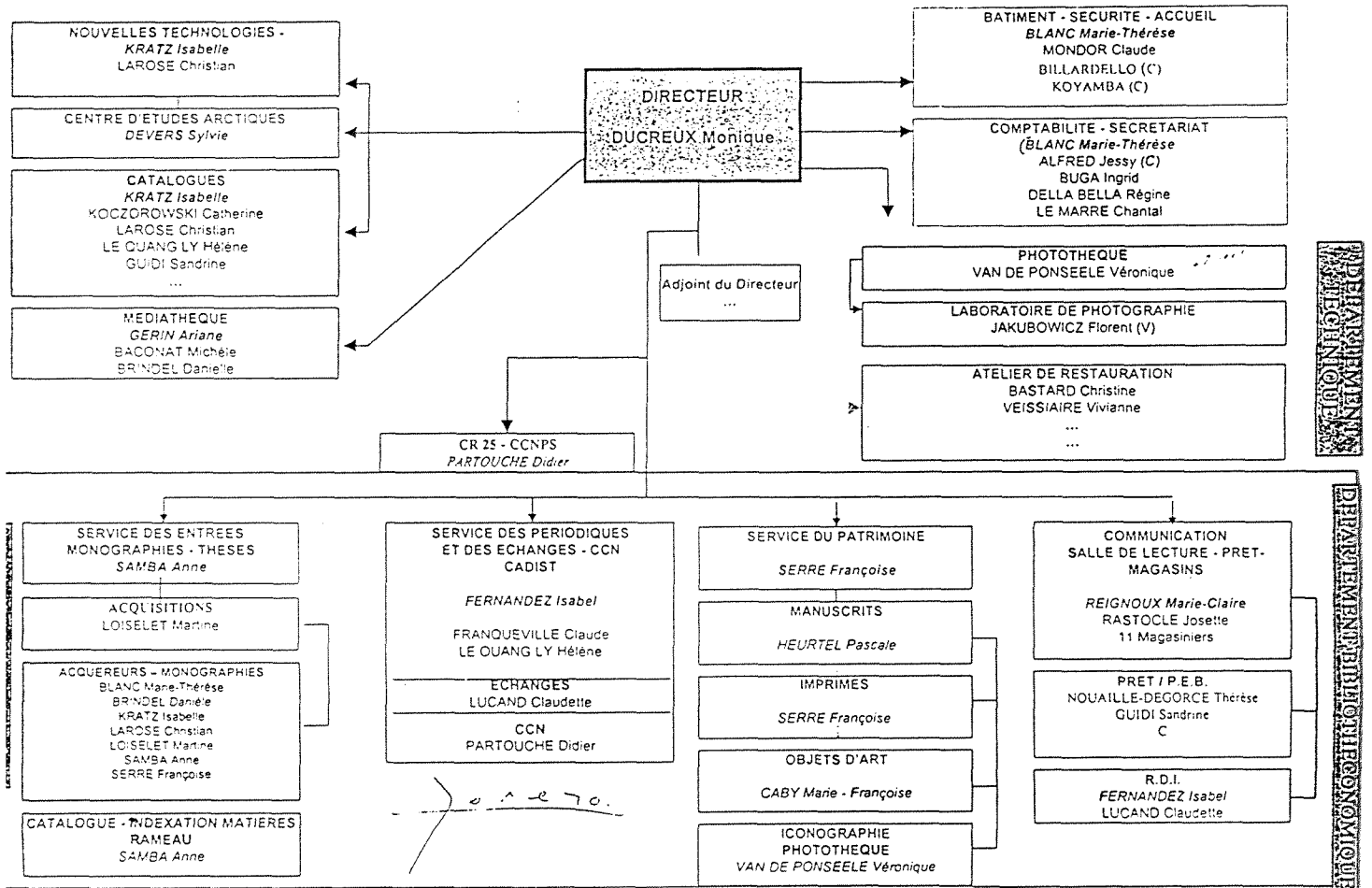
*** soit une augmentation de 7 000 F

**** soit une augmentation de : 8000 F

ANNEXE 3

Organigramme

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
ORGANIGRAMME FONCTIONNEL
Année 2000



Poste vacant C : Contractuel V : Vacataire

